



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

N° 51 Juillet - Août - Septembre 2010



**Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE**



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

Sommaire n° 51

Juillet - Août - Septembre 2010

❖ Editorial – Ten Geleide	2-3	❖ Questions générales	
❖ La vie de l'AIACE, Section Belgique		• Do you speak Globish, etc.	23
• Actions sociales de la Section Belgique	4	❖ Les brèves	
• Le Conseil d'administration au travail	6	• Vieillesse programmée	25
• 41 ^{èmes} Assises à Thessalonique	7	❖ L'Europe à Bruxelles	25
• Le Berlin du XXI ^{ème} siècle	8	❖ Les Anciens écrivent	
• Escale à Budapest	9	• Hélène Bernet	26
• Pour voyager tranquille	11	• Remo Linda	26
❖ Questions européennes		• Huguette Bastin	27
• Schengen, 25 ans déjà	13	❖ Ils nous ont quittés	27
• Pourquoi un président démissionne-t-il ?	15	❖ Rions et sourions un peu	29
• Processus d'élargissement de l'UE	17	• Theater im Palais. Gastspiel 8/10	
• Projet urbain Loi à Bruxelles	19	Oktober 2010. Brüssel	
• Ville culturelle européenne 2010, Essen	20		

L'ECRIN, bulletin trimestriel de la Section Belgique de l'AIACE

Ont participé à ce numéro : H. Bastin, H. Bernet, Y. Demory, J.-P. Dubois, J. Erdmenger, D. Guggenbühl, P. Loir, J.-B. Quicheron, Linda Remo, J. M. Tique, A. Vanhaeverbeke

Bulletin gratuit diffusé aux membres

L'Ecrin a été envoyé aux ateliers de la Commission pour reproduction le lundi 1^{er} août 2010

L'Ecrin et ses acteurs :

Directeur de la publication : André Vanhaeverbeke, Président de la Section Belgique

Rédacteur en chef, maquette et mise en forme : Jean-Bernard Quicheron

Autres membres du Comité de rédaction : Yvette Demory, D. Guggenbühl et Philippe Loir

Imprimé dans les ateliers de la Commission européenne

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410

Retrouvez-nous sur: http://www.aiace-be.eu/BE_ecrin.html

Editorial



Balkanisation, micro-nationalismes et l'Europe

La Belgique éclatée ? On n'en est pas encore là, mais la nette victoire électorale d'un mouvement indépendantiste en pays flamand rend le sujet d'une brûlante actualité. Certes, cela aurait pu être pire car, chance pour tout le monde et en particulier pour les Flamands, le nouveau « géant des Flandres » est un parti démocratique, à ne pas confondre avec son alternative d'extrême droite, elle infréquentable. Par ailleurs, ce qui est en préparation dans l'immédiat n'est qu'une profonde réforme de l'Etat devant aboutir à une autonomie maximale des régions, avec un pouvoir central devenant résiduel. Pas de coup de force à ce stade, car tout devra se négocier dans un cadre constitutionnel. Mais, et c'est cela la nouvelle donne, le parti vainqueur inscrit cette négociation dans une perspective d'indépendance de la Flandre, résultant d'un processus « darwinien » d'évolution naturelle. L'aboutissement serait donc un divorce obtenu par consentement mutuel. La taille des micro-Etats ainsi créés importera peu puisqu'ils continueront à faire partie du grand ensemble européen, dans le cadre de l'Europe des régions qui pointe à l'horizon.

Mais d'un point de vue européen, cette menace d'émiettement s'ajoute à d'autres poussées autonomistes ou indépendantistes qui s'observent ailleurs en Europe. Effectivement, sans parler ici des Tchèques et des Slovaques ayant déjà divorcé, on pense à l'Espagne avec ses problèmes basques et catalans, à la Ligue du Nord en Italie, à l'Ecosse, sans compter l'éclatement de la Yougoslavie déjà transformée en grappe de petits Etats, dont l'UE héritera un jour. Il y a donc à s'inquiéter de ce mouvement de balkanisation. Le Président Mitterrand par exemple s'était déjà publiquement demandé, lors de l'affaire yougoslave, s'il fallait appuyer les revendications indépendantistes, pourtant démocratiques, dans cette partie du monde. La question reste posée. Une grande Suisse peut-elle porter des ambitions de puissance mondiale !

Mais au delà des ces problèmes d'efficacité politique, il faut aussi s'inquiéter de ce qu'il y a derrière ces tendances à l'éclatement. Qu'est-ce qui les déclenche ? Malheureusement, ce sont souvent des bouffées de micro-nationalismes qui ne sont certes pas « impériaux » comme ceux des grandes puissances européennes, mais qui ne reflètent pas moins des accès de nombrilisme, d'arrogance ethnique, de rejet des différences et du multiculturalisme à la base de la construction européenne. Une de leurs expressions concrètes est le regain des réflexes thatchériens du type « I want my money back » menant au refus des solidarités financières entre régions riches et pauvres d'un même pays, d'autant plus graves qu'elles ne seront pas facilement remplacées par des solidarités inscrites dans la construction européenne, dont l'actualité politique montre la fragilité.

L'Europe ne va certes pas vaciller à cause du seul épisode belge qui s'annonce. Mais, c'est la concordance d'évolutions similaires ailleurs qui doit inquiéter. Le cas belge devient dès lors un syndrome européen qui fait dire à un hebdomadaire anglais : « We are all Belgians now », signifiant par là l'installation d'une atmosphère de défiance, d'égoïsmes, de calculs mesquins entre les diverses composantes de l'Europe. Pauvre Belgique qu'un écrivain flamand qualifiait de « remède au nationalisme » et qui en deviendrait un déclencheur. Bien sûr, rien n'est encore joué définitivement. Tout compte fait, peut-être vit-on un divorce « à l'italienne », où le couple, après s'être déchiré, retrouverait des raisons de vivre ensemble. Ce qui plairait tant à ses amis et à l'Europe.

André Vanhaeverbeke, Président

Ten geleide



Balkanisering, micro-nationalisme en Europa

België uiteengevallen? Zover zijn we nog niet, maar de duidelijke verkiezingsoverwinning van een onafhankelijkheidsbeweging in Vlaanderen maakt het onderwerp brandend actueel. Goed, het had erger kunnen zijn, want gelukkig voor iedereen en vooral voor Vlaanderen, is de nieuwe Vlaamse reus een democratische partij, niet te verwarren met zijn extreemrechts alternatief, waar niemand mee te maken wil hebben. Trouwens, wat voor het ogenblik voorbereid wordt is slechts een diepgaande hervorming van de Staat, die moet leiden tot maximale zelfstandigheid van de regio's met een centraal gezag als restfunctie. Dus geen machtsgreep voorlopig, want over alles moet binnen een grondwettelijk kader onderhandeld worden. Maar, en dat is nieuw, de winnende partij plaatst deze onderhandeling in het perspectief van de onafhankelijkheid van Vlaanderen, voortvloeiend uit een "natuurlijke evolutie" volgens Darwin. De uitkomst zou dus een scheiding met wederzijdse instemming zijn. De grootte van de aldus geschapen microstaatjes doet er weinig toe omdat ze verder deel blijven uitmaken van het grote Europese geheel, in het kader van het Europa van de regio's dat zich aftekent.

Maar vanuit Europees oogpunt komt deze dreigende versplintering bij de andere bewegingen voor autonomie of onafhankelijkheid die men elders in Europa kan waarnemen. Want, zonder hier de Tsjechen en de Slowaken te vermelden, die al gescheiden zijn, denkt men aan Spanje en zijn Baskische en Catalaanse problemen, aan de Lega Nord in Italië, aan Schotland, het uiteenvallen van Joegoslavië niet meegerekend, dat al in een tros kleine staatjes is opgesplitst, die de EU eenmaal zal erven. Men moet zich dus zorgen maken over die balkaniseringbeweging. President Mitterand bijvoorbeeld, had zich tijdens de Joegoslaviëcrisis al openlijk afgevraagd of men die, op zichzelf democratische, onafhankelijkheidseisen in dit deel van de wereld wel moest steunen. De vraag blijft gesteld: Kan een groot Zwitserland pretenderen een wereldmacht te zijn?"

Maar los van de problemen van politieke daadkracht moet men zich ook zorgen maken over de achtergrond van al deze afsplitsingsbewegingen. Waardoor ontstaan die? Helaas zijn het vaak micronationalistische oprispingen, die zeker niet "imperiaal" zijn, zoals die van de Europese grootmachten, maar die desondanks getuigen van navelstaren, etnische superioriteitsgevoelens, afwijzing van de verscheidenheid en het multiculturalisme waarop Europa is opgebouwd. Eén van de concrete uitdrukkingen hiervan is het weer opkomen van Thatcheriaanse reflexen van het type "I want my money back", wat leidt tot het afwijzen van financiële solidariteit tussen rijke en arme streken binnen één zelfde land. Dit is des ter erger omdat zij niet makkelijk opgevangen zal worden door de solidariteit in het Europese bestel, waarvan de broosheid tentoongespreid wordt door de politieke actualiteit.

Europa zal zeker niet aan het wankelen gebracht worden door die Belgische episode die eraan komt alléén. Maar de overeenkomst met gelijksoortige ontwikkelingen elders moet tot nadenken stemmen. Het geval België wordt dan een Europees syndroom, wat een Engels weekblad tot de opmerking leidde: "We zijn nu allemaal Belgen", daarmee doelend op het binnendringen van een sfeer van wantrouwen, egoïsme, pietluttige rekensommetjes tussen de verschillende delen van Europa. Arm België, dat een Vlaamse schrijver eens een "middel tegen nationalisme" noemde en dat het juist zou ontketenen. Natuurlijk ligt er nog niets definitief vast. Wie weet beleven we een scheiding "op z'n Italiaans" waarbij de partners, na elkaar verscheurd te hebben, toch weer redenen zouden vinden om verder samen te leven. Wat hun vrienden en Europa zo dolgraag zouden willen.

André Vanhaeverbeke, Voorzitter

❖ La vie de l'AIACE Section Belgique

• Les actions sociales de la Section Belgique

Philippe Loir



Tout au long de l'année, les bénévoles du Groupe d'action sociale sont en relation avec les collègues en difficulté dont ils ont accepté de s'occuper. Trois ou quatre fois par an, une réunion leur permet de faire le point de leur action et de débattre de situations difficiles en présence des représentants des services sociaux de la Commission.

1 - Lors de la dernière réunion de fin juin, un débat sur la possibilité pour le groupe d'organiser des activités avec des personnes ayant un handicap lourd, a été mené à son terme. Comme des activités de ce type nécessitent des moyens techniques et des formations que n'ont pas nos bénévoles, sans compter les problèmes d'assurance spécifique, il en a été conclu que le groupe ne pouvait pas se lancer dans cette aventure. Toute demande de ce type devrait être orientée vers les services spécialisés existant dans les communes ou dans certaines mutualités qui disposent des moyens techniques et humains nécessaires.

Pour les invalidités plus légères, c'est essentiellement l'entraide entre collègues qui doit en tenir compte, comme cela d'ailleurs se passe spontanément lors des excursions ou visites. L'Association pour sa part, lorsqu'elle organise quelque chose pour certains événements, tels le barbecue estival ou la fête de Noël, prévoit des covoiturages pour le transport des moins valides. D'autre part, pour éviter que certains candidats à des voyages n'outrepassent leurs capacités physiques, les responsables des voyages indiqueront régulièrement dans les annonces de voyage, le niveau de difficulté physique des déplacements.

2 - Les représentants des services sociaux et de l'administration ont fait part d'une bonne nouvelle : des cours de formation vont être proposés aux bénévoles pendant le dernier trimestre 2010. C'est un besoin exprimé depuis longtemps qui va être satisfait dans le cadre du partenariat entre la Commission et l'AIACE. En effet, des questions délicates se posent régulièrement aux bénévoles telles que :

- comment entrer en contact avec les personnes en difficulté,
- comment faire face à la souffrance d'autrui,
- comment gérer un pensionné qui n'arrive plus à s'organiser et qui refuse d'entrer dans une maison de repos, qui vous harcèle téléphoniquement ?

D'autres questions de mise en distance se posent aussi aux bénévoles : comment ne pas dépasser ses limites psychiques et psychologiques, éviter d'entrer dans les conflits familiaux, rester en-dehors des affaires d'argent, d'héritage. La générosité et le bon sens ne sont pas toujours suffisants pour faire face à ces questions et des conseils donnés par des professionnels seront donc les bienvenus.

Les formations de deux ou trois jours qui seront proposées aux bénévoles de la section Belgique serviront dans un premier temps de test et pourront être étendues à l'ensemble des bénévoles de l'AIACE si les résultats sont concluants.

3 - Remplir les demandes de remboursement pour la caisse maladie est un des services les plus fréquemment demandés aux bénévoles et ceux-ci hésitent parfois devant des cas compliqués, tels ceux des remboursements avec intervention d'une mutuelle. Aussi, à notre demande une représentante du PMO a-t-elle participé à la dernière réunion pour répondre à toutes les questions portant sur les remboursements de la caisse maladie. Des principes simples ont été rappelés : au delà de 18 mois après la prestation ces demandes de remboursement, sauf cas de force majeure, ne sont plus admises. Cela pose effectivement un problème pour certains pensionnés isolés qui ne sont plus en mesure de gérer leurs affaires administratives et qui laissent s'accumuler leurs factures médicales. De son côté, la caisse maladie a fait des efforts d'imagination et d'organisation pour simplifier et accélérer les remboursements, elle ne demande plus les preuves de paiement et elle dispose par ailleurs de logiciels performants qui résolvent rapidement toutes les questions.

4 - Les cas individuels ont été examinés, comme lors de chaque réunion, pour trouver collectivement une solution aux situations difficiles. Durant l'année 2010, aux 120 cas de personnes en difficulté, qui ont été transmis par l'Administration à la section Belgique suite à l'enquête menée par ses services auprès de tous les pensionnés, se sont ajoutés depuis le début de l'année 60 nouveaux cas de personnes qui ont appelé spontanément le help-desk de l'Association. Cela fait un total de 180 personnes qui ont été contactées par téléphone puis visitées et accompagnées si nécessaire. Comme toujours, c'est le grand âge associé à l'isolement qui est la cause des difficultés les plus grandes. C'est pourquoi il est demandé à tous les pensionnés ayant connaissance de collègues dans cette situation de se mettre en rapport avec eux ou de les signaler à notre help-desk (Tél 02 295 38 42 ou 296 48 24).

Liste des bénévoles sociaux de la section Belgique

Responsable : Philippe Loir, 02 345 14 08

Ausloos-Iserentant Claire	Crab Paul	Lamon Emilienne	Verona Adèle
Belewsky Edith	Dubois Jean-Pierre	Lucaroni-Bertoni Adèle	Viperini-Lefort Maria
Burattini Marcello	Emrich Helga	Pignatelli Vincenzo	Ziber Rose-Marie
Carbonnelle Françoise	Jansen Gisèle	Schochaert Robert-Charles	
Clarotti Paolo	Laarmann Ute	Tsantekidou Eleni	

- **Le Conseil d'administration au travail**

Yvette Demory



Les réunions mensuelles se sont poursuivies ces derniers mois avec une participation optimale des administrateurs. Malgré leurs diverses et nombreuses occupations, ces derniers se font un devoir de réserver chaque mois quelques heures de leur temps à ces réunions utiles au bon fonctionnement de notre Section.

En effet, les ordres du jour traitent des sujets importants pour la bonne organisation de notre cellule et les échanges d'idées aident à améliorer l'une ou l'autre situation. Ainsi, concernant le **site Web**, après de nombreux échanges de vue, d'appels à candidature parmi nos membres pour trouver un webmaster suite au retrait inopiné de Michel Tamigniaux, il a été convenu de faire appel à une aide extérieure pour nous dépanner. Nous disposerons donc bientôt d'un nouveau site (www.aiace-be.eu) que nous vous encourageons à visiter régulièrement. La nouvelle mise à jour débutera au mois de septembre.

Le secteur des **Actions sociales** se développe dans de bonnes conditions comme l'explique Philippe Loir dans son article

Les **Activités culturelles et de loisirs** continuent à faire le plein d'inscriptions. Certaines sont même répétées deux ou trois fois, car nous essayons de satisfaire toutes les demandes, mais à l'impossible nul n'est tenu... Le programme de 2011 est en préparation avec toute la passion qui caractérise les deux organisatrices !

Au **Secteur Informatique**, on est toujours présent ! Un regain d'intérêt de la part des (très) Anciens pour ce mode de communication s'est manifesté ces derniers mois, ce qui est un encouragement pour nous et nous permettra de communiquer par cette voie afin de réduire la consommation de papier et surtout de gagner du temps dans nos échanges épistolaires.

Si vous ne possédez pas (ou plus) de code d'accès à MyIntracomm, veuillez prendre contact avec Madame Brigitte Mortelmans par téléphone au 02.299.18.69 ou par e-mail au brigitte.mortelmans@ec.europa.eu.

Pour découvrir l'outil ou améliorer vos connaissances, nous vous rappelons que certaines Maisons communales organisent des cours ainsi que l'UDA (l'Université des Aînés).

Le Comité de Rédaction de **L'Ecrin** se réunit régulièrement. Si l'envie d'être publié(e) vous prend, n'hésitez pas à nous envoyer votre texte. Par ailleurs, faites-nous savoir ce que vous devenez, si vous avez écrit un livre ou des poèmes, si vous exposez vos œuvres artistiques ou organisez des activités originales.

- **Thessalonique, 41^{èmes} Assises de l'AIACE**

Jean-Bernard Quicheron

La Section Grèce de l'AIACE avait entrepris d'organiser les 41^{èmes} Assises dans la capitale du Nord de la Grèce, Thessalonique. L'idée était en soi originale puisque la plupart d'entre nous connaissent Athènes mais peu avaient déjà vu la seconde ville de Grèce, Θεσσαλονίκη.

La ville compte environ 1 million d'habitants avec sa périphérie. Logée au fond du golfe thermaïque, elle se caractérise par un long bord de mer. Il y régnait un climat assez doux même si certaines nuits furent pluvieuses.



Les Assises se tinrent dans l'hôtel Makedonia Palace, hôtel agréable en bord de mer, mais dont la cuisine ne laissa pas un goût inoubliable, il valait mieux se répandre dans les petites rues et chercher des restaurants typiques, peu prétentieux mais à la cuisine grecque savoureuse.

Les organisateurs avaient bien fait les choses. Les assises se tenaient dans une très grande et belle salle (Aristotelis) avec interprétation simultanée de conférence et les pauses permettaient de respirer l'air du large sur de

plaisantes terrasses. L'équipe organisatrice était sur la brèche toute la journée et arborait un sourire sympathique.

L'assemblée générale fut semblable aux précédentes avec force explications sur les services sociaux, les pensions et les droits statutaires, et enfin sur la caisse d'assurance maladie. Les comptes furent adoptés sans coup férir. Le rapport d'activité donnera à ceux qui n'étaient pas là de nombreux détails sur les activités de l'AIACE Internationale. Il convient de remercier sincèrement tous les acteurs de cette assemblée générale, car le retraité qui veut s'informer obtient là toutes les explications qu'il peut souhaiter. Nos collègues de l'administration sont toujours aussi compétents et à notre écoute. Certes, des nuages pourraient s'amonceler sur nos retraites, sur nos remboursements de frais de maladie mais les responsables tant de l'AIACE que de l'administration ne tirent pas encore la sonnette d'alarme mais appellent à la vigilance.

Le programme post-assises était très varié et de grande qualité. Ainsi pûmes-nous dîner dans un très beau cadre, un peu en dehors de Thessalonique, et profiter d'un excellent repas et d'une musique grecque très typique des Balkans qui a certainement ravi les amateurs. Savina Yannatou (photo) nous a régales d'un ensemble de musique et de chants traversant la Grèce et l'Europe, voix suave à la tessiture variée et accompagnant musical réussi.



Les excursions comprenaient notamment la visite d'une exploitation viticole, Gerovassiliou, de 46 hectares, très moderne et dont le propriétaire est un fanatique du vin et des objets gravitant

autour du vin. Le musée du vin qu'elle comporte est un des plus beaux et des plus complets que j'ai jamais vus (tire-bouchon, outils de la viticulture, tonnellerie, etc..). Quant à ses vins, ils sont exquis !

Le programme incluait la visite de Thessalonique, un voyage aux Météores, un voyage au pied du mont Athos. Thessalonique est une belle ville qui a perdu ses remparts mais qui conserve de beaux restes, l'arc de Galère, la rotonde Saint Georges, la tour blanche, son musée archéologique nous a permis de nous rendre compte de l'importance de l'or dans cette région. Que les artisans exposées ! Que les artisans étaient déjà habiles il y a plus de 2.000 ans ! Le musée de la Tour blanche ne porte que sur Thessalonique mais ses expositions permettent de se faire une idée très précise de son histoire mouvementée. Enfin, la visite à Vergina nous a permis de découvrir l'urne funéraire de Philippe II de Macédoine (photo ci-dessus), trésor incomparable et bien d'autres tombes et objets funéraires magnifiquement conservés ou restaurés.



Il a fallu reprendre le chemin du retour mais, dans nos cœurs et nos esprits, nos amis grecs de l'AIACE et hors AIACE, organisateurs et accompagnateurs, ont laissé des souvenirs incomparables et inoubliables. Qu'ils en soient remerciés du fond du cœur !

- **De l'Athènes du Nord au Berlin du XXI^e siècle**

Yvette Demory



Le voyage, organisé par la section Belgique du 22 au 26 avril 2010, eut lieu entre deux éruptions du volcan islandais... Premier tour panoramique de la ville en autocar. Belle, laide ? L'une et l'autre, différente, fascinante, complexe, dérangeante, attirante, voici Berlin ! Visite incontournable du Musée Pergamon, plantureux « tee time » dans le cadre fastueux de l'Opernpalais et logement au Maritim Hotel ****. Le décor est planté et nous voilà à arpenter les rues à la recherche de lieux cachés ô combien précieux à la compréhension de l'histoire tumultueuse de la capitale allemande.

Si des nuages de cendres taquinaient d'autres régions, le ciel azuré annonçait un temps frais. Dans les parcs, prenaient forme les bourgeons; les tulipes ouvraient large leurs corolles; les jacinthes, anémones et rhododendrons riaient à pleins pétales animant de taches vives cette cité ultra moderne où architectures anciennes et modernes se marient assez heureusement aux dernières innovations urbanistiques.

Plongés dans l'indescriptible atmosphère de Berlin, à la suite d'Inès, notre guide profondément éprise de sa ville qui ne lui cache rien, les 31 voyageurs ont partagé ensemble des moments très forts impossible à reprendre tous ici, comme par exemple : la Kaiser-Wilhelm Gedächtniskirche où un concert d'orgue fut organisé spécialement à l'intention de l'AIACE, la

Berliner Philharmonie (considérée comme le chef d'œuvre de l'architecte Hans Scharoun), extraordinaire bâtiment ultra moderne où la musique règne en maître, Potsdamer Platz dont la modernité atteint un style qui nous dépasse, Hauptbahnhof, gigantesque construction de verre, réalisation humaine extraordinaire, le Holocauste Denkmal, émouvant, déroutant, qui incite à la réflexion, le quartier de Prenzlauer Berg où l'on goûte le mieux la « Gemütlichkeit » berlinoise, le Schiffshebewerk de Niederfinow (ascenseur à bateaux) mis en service en 1934 pour relier le canal de la Havel à l'Oder, 36 mètres plus bas et qui fonctionne toujours, ... (époustouflant !), l'Abbaye cistercienne de Chorin, à 50 km au nord-est de Berlin, restaurée en 1828 à l'initiative de l'architecte berlinois Karl Friedrich Schinkel et devenu un endroit privilégié pour les amateurs de musique dans un cadre exceptionnel et bucolique à souhait.

Un peu chargé mais terriblement attrayant, le programme fut assumé vaillamment par tous avides d'aller plus loin, et même complété par quelques visites individuelles aux heures de liberté qu'Inès avait trouvé le moyen de nous aménager. La convivialité présente dans le groupe invitait ensuite à l'échange des trouvailles personnelles.

Intéressant, captivant, impeccablement organisé par l'agence Tellus et assuré d'une main de maître par une guide érudite et compétente, ce voyage restera longtemps dans la mémoire des participants qui formaient un bien agréable groupe, l'AIACE devenant une grande famille où se partagent les bons moments.



• Escale à Budapest

Yvette Demory

« Ville faite de tout et de rien, d'un peu de tout, de beaucoup de riens, ville-fatras, ville-fracas, ville fragile : Budapest ».

Ivàn Bächer, chroniqueur

Les pluies diluviennes avaient cessé lorsque le voyage, organisé par la section Belgique du 10 au 14 juin, débuta ...

Voici Budapest la «Reine du Danube», ce Danube sorti de son lit et léchant les quais de ses eaux qui ne sont pas bleues, sous un ciel bel azur, toile de fond pour un soleil généreux qui monte la température à 36,9°. Des travaux d'urbanisation entravent la circulation et les rues

sont encombrées. L'autocar poursuit péniblement sa route, mais nous, nous admirons les façades, les balcons et bas-reliefs, les corniches et encorbellements, les ciselures des fenêtres, les mosaïques, produits des styles qui ont traversé les époques mauresque, gothique- vénitien, baroque, néo-renaissance et nous rappellent que, *tournant le dos à l'éclectisme et à la Sécession*, la capitale hongroise *empruntera à l'Orient ses motifs ornementaux byzantins* et inventera une *écriture architecturale purement hongroise*.

A Budapest, il faut se déplacer à pied le nez en l'air et garder l'œil vif et attentif pour ne perdre aucun coin, recoin, espace ou cour intérieure que l'on pourrait regretter d'avoir négligé. La décoration des bâtiments, les coloris, les formes étranges des dessins et la tendre beauté de certains immeubles invitent à une douce flânerie à la cadence du temps qui passe, car ici l'on n'est pas pressé : chaque chose en son temps et du temps pour chaque chose.

Sous le radieux soleil, il fait gai déambuler dans la ville, livre ouvert d'architecture Art Nouveau, réminiscences du passé ou sauts consentis vers un modernisme tranquille assurant confort et convivialité. S'installer pour quelque repos à l'une des terrasses de café abritées des rayons ardents, siroter une boisson rafraîchissante, se laisser envahir par l'atmosphère ambiante sont des plaisirs qu'offrent la ville et ses habitants au voyageur discret ébahi devant tant de charmes.



Si Pest l'industrielle réunit en son plat territoire commerces, cafés, salons de thé, hôtels et restaurants, sur la rive opposée s'étend Buda qui abrite de somptueuses villas caractérisées «Bauhaus» dissimulées dans de luxuriants jardins. D'ici, la vue est splendide sur la ville, le fleuve majestueux et les ponts à l'histoire compliquée comme celle de la capitale où l'on aperçoit encore marques de toutes

les tragédies vécues : destruction par les Turcs qui a rendu quasi inexistantes les traces du Moyen Age, séquelles non encore effacées de la Seconde Guerre mondiale et de l'Insurrection de 1956.

Les musées sont innombrables et les salles de concert ne se comptent pas.

Dans la campagne, nous tous les 28 voyageurs avons pris le «train des enfants» qui serpente le long d'une voie étroite pendant 12 kilomètres dans la montagne de Buda. Des enfants âgés de 10 à 14 ans aux bons résultats scolaires (et avec l'accord de leurs parents), furent sélectionnés en 1950 par le ministère communiste des transports dans le but de les préparer à la vie d'adulte. Si le conducteur du train est un adulte, ce sont les enfants qui gèrent les activités de la gare !

Certainement, un long week-end à Budapest est à recommander vivement !

- **Pour voyager tranquille**

Vous partez en voyage, munissez-vous des documents mentionnés ci-dessous.

- **Attestation d'affiliation au RCAM**

- Téléphonez au PMO-CONTACT +32 2 297 77 77
- Envoyez un mail à votre bureau liquidateur (Bruxelles, Ispra ou Luxembourg) en précisant les pays visités au – exemple pour Bruxelles PMO-RCAM-BRU-ATTESTATION@ec.europa.eu
- Cette information est disponible sur MyIntraComm, page d'accueil pensionnés, cadre "Administration", Assurance maladie, Droits d'affiliation & attestation de couverture (voir exemple page site ci-dessous)
- Il existe une attestation spécifique pour les Etats-Unis,

- **Demande de prise en charge**, de préférence dans la langue du pays où vous rendez.

Ces documents sont accessibles sur MyIntraComm, page d'accueil pensionnés, cadre "Administration", Prise en charge, Formulaires

Nous en avons à votre disposition au bureau de l'AIACE section Belgique,

Exemple de document d'affiliation ci-dessous :

ATTESTATION



UNION EUROPEENNE

Régime Commun d'Assurance Maladie



Bruxelles, 11/6/2010
PMO (ATT14.FR)

ATTESTATION

Il est certifié par la présente que

_____ née le

N° pension: _____

est fonctionnaire pensionnée des Communautés européennes. En cette qualité, elle est obligatoirement affiliée au Régime Commun d'Assurance Maladie (selon l'article 72 du Statut des fonctionnaires des Communautés européennes).

Le Régime Commun d'Assurance Maladie (RCAM) rembourse les frais médicaux pour raison de maladie, de maternité et d'accident, ainsi que les frais exposés en cas d'hospitalisation, selon l'article 72 du Statut. Le RCAM rembourse jusqu'à 85 % de ces frais médicaux, ceci dans les limites de la Réglementation. Cette couverture est mondiale, valable 24h24.



Helen JAMES
Responsable des Droits d'Affiliation

P.S. En cas d'hospitalisation, veuillez appeler le +32.(0)2.295.98.56 pour obtenir une lettre de prise en charge.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, conformément aux données administratives enregistrées selon les déclarations de l'affilié(e) au RCAM.

B-1049 Bruxelles, Belgique- Bureau :SC27 1/35

Téléphone: ligne directe +32.(0)2.295.80.37 central +32.(0)2.299.11.11 - Télécopieur: +32.(0)2.295.20.39

Commission Address book : PMO RCAM BRU ATTESTATION

Adresse internet : PMO-RCAM-BRU-ATTESTATION@ec.europa.eu

❖ Questions européennes

• Schengen, 25 ans déjà !

Jean-Bernard Quicheron

L'Europe n'a pas souvent le cœur à la fête et il est des événements importants qui passent quasi inaperçus ! Devra-t-on associer le ballon rond à chaque date mémorable pour qu'elle s'inscrive dans la mémoire des gens ?

La création de l'espace Schengen, connu désormais dans le monde entier, est passée presque totalement aux oubliettes. On n'en trouve guère mention sur internet si ce n'est sur le site Europa et sur quelques sites consacrés à l'événement, une misère !

Pourtant, il y a 25 ans se créait un espace sans frontières à l'intérieur même des frontières communautaires. C'est à Schengen que les représentants de 5 Etats membres de l'UE – l'Allemagne, la France et les 3 pays du Benelux - ont signé le 14 juin 1985 sur le bateau "Princesse Marie-Astrid" un accord qui prévoyait la suppression des contrôles des personnes à leurs frontières intérieures, les accords de Schengen.

Schengen est une toute petite bourgade luxembourgeoise au bord de la Moselle. En 1992, la commune comptait 1.994 habitants. Qui eût cru qu'un jour cette commune serait connue dans le monde entier avec tous ses symboles ? C'est en 1997, par le traité d'Amsterdam, que l'espace Schengen sera institutionnalisé.

Schengen signifie, pour le citoyen, liberté de se déplacer sans entraves au sein d'un gigantesque espace (400 millions d'habitants). Il faut bien dire que, même au 21^e siècle, se déplacer librement n'est pas nécessairement garanti sur notre globe. Cet espace Schengen comprend désormais 25 pays mais pas tous de l'Union européenne. Si la Grande-Bretagne et l'Irlande brillent par leur absence, d'autres pays tels que la Norvège, l'Islande et la Suisse l'ont rejoint. Certes, l'espace Schengen a ses détracteurs : l'on crée une forteresse, disent d'aucuns. D'autres disent et où en est le visa Schengen ? Va-t-on moderniser les bases de données des polices des Etats membres ? Il est vrai qu'en l'absence d'une politique communautaire d'asile de l'immigration, il est difficile de faire mieux. De plus, la crainte du terrorisme rampant n'incite pas à être généreux. Néanmoins, les choses bougent, la base de données des signalements devrait être prête en 2013 (100 millions de signalements). La Roumanie, la Bulgarie et Chypre souhaiteraient rejoindre prochainement l'espace Schengen.

Le 13 juin 2010, Madame Viviane Reding a inauguré¹ le [Musée européen Schengen](http://ec.europa.eu/luxembourg/schengen25ans_fr.htm) en compagnie de Monsieur Jerzy Buzek, Président du Parlement européen et de Monsieur José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne.

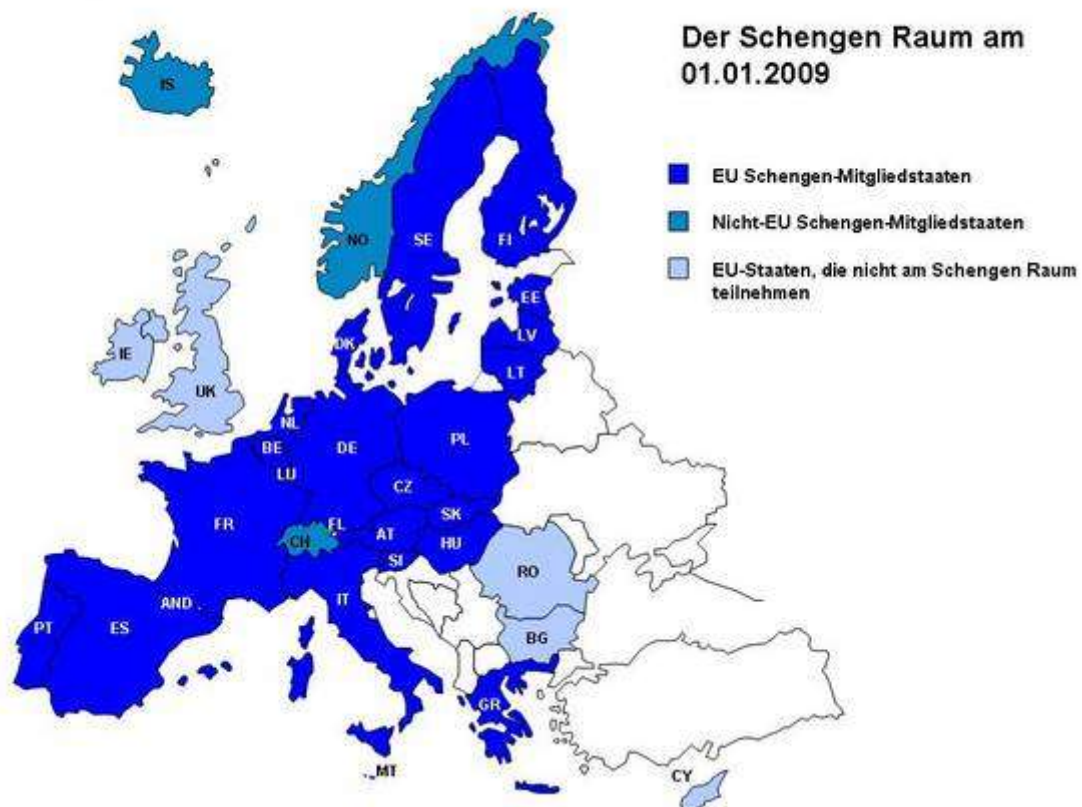
¹ Discours de Mme Viviane Reding le 13 juin 2010 à propos des 25 ans de Schengen
http://ec.europa.eu/luxembourg/schengen25ans_fr.htm

Le Musée européen Schengen a ouvert ses portes au grand public le 15 juin 2010².

Celui qui voyage aujourd'hui en Europe ne se rend plus guère compte de ce que signifie passer d'un pays à l'autre car les formalités ont été réduites au strict minimum dans l'espace Schengen.

L'eurodéputé luxembourgeois, Robert Goebbels, qui avait organisé graduellement la liberté de circulation des biens et des personnes a raconté ce qui suit : il avait dit lors de la signature « cet accord va entrer dans l'histoire » et de rapporter que tout le monde avait rigolé. Les rieurs avaient tort et l'orateur avait raison. Comme quoi les visionnaires ont souvent raison et c'est bien ainsi. Vive Schengen !

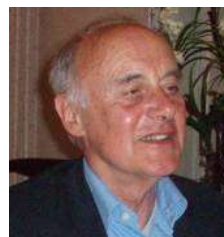
Schengen Raum



² Musée Schengen <http://www.schengen-tourist.lu/index.php?idnavigation=42&fidlanguage=2>

- **Pourquoi un président démissionne-t-il ?**

Daniel Guggenbühl



On dit parfois, à propos de tel ou tel personnage, «c'est un animal politique». Ce sont les hommes plutôt que les femmes qui se voient attribuer ce terme. On qualifie ainsi un personnage parfaitement à l'aise dans la vie politique, dont il connaît à fond les règles écrites et non écrites et tous les ressorts nécessaires à la satisfaction de son ambition, à laquelle il sacrifie volontiers certains scrupules. Un «animal politique» est à la fois quelqu'un qu'on admire pour son savoir-faire et qu'on regarde de haut parce qu'il peut paraître dénué de scrupules, voire de vision.

Le 31 mai dernier, le président de la République fédérale d'Allemagne, Horst Köhler, dans un geste inédit dans l'histoire de la République fédérale et à la surprise générale, a démissionné de sa fonction avec effet immédiat, alors que son second mandat de cinq ans avait commencé il y a seulement un an. Cet économiste, ancien directeur général du FMI, jouissait d'une grande popularité dans l'opinion allemande et disait souvent qu'il aimait son métier, mais il semble qu'il ait eu du mal à trouver ses marques dans la politique de son pays. S'il avait été un «animal politique», il n'aurait assurément pas claqué la porte de son palais Bellevue à Berlin d'une façon aussi brutale. Les raisons qu'il a invoquées pour sa démission ont laissé perplexes la plupart des commentateurs : il a dit avoir été blessé par les critiques qui lui ont été faites à la suite d'une interview dans laquelle il a laissé entendre que l'Allemagne, dans ses actions militaires à l'étranger, défendait aussi des intérêts économiques bien compris. Ces propos le mettaient donc en contradiction avec la constitution de son pays. Tenus à bord d'un avion, ils étaient d'ailleurs complètement improvisés et peu précis dans leur formulation.

Köhler a été littéralement crucifié par les médias après ce geste : on lui a reproché d'avoir «déserté» en pleine crise économique, d'avoir fait preuve de mépris pour la fonction présidentielle et de s'être comporté en écorché vif incapable d'encaisser certaines critiques. Les mots n'étaient jamais assez durs. Sans doute Köhler aurait-il pu éviter, au moins partiellement, cette volée de bois vert s'il avait élevé le débat au lieu de n'invoquer que les critiques suscitées par cette malheureuse interview. Bien entendu, nous ne sommes pas, ici à Bruxelles, dans le secret de ses pensées, mais on peut estimer que sa démission fracassante avait des raisons plus profondes et plus anciennes : désaccords latents sur les choix économiques de la coalition au pouvoir à Berlin, manque de soutien à l'intérieur même de son camp politique (Köhler avait été élu en 2004 et réélu en 2009 contre la candidate de la gauche et des verts).

Voilà donc un homme qui avait eu tout loisir, au cours de ses six années de présidence, de se familiariser avec les règles de la vie politique de son pays et avec le fonctionnement de ses institutions. Il avait, certes, émis des critiques à l'endroit de certains choix politiques et il s'en était même fait une spécialité, mais pouvait-on dire qu'il avait dépassé les limites imposées à sa fonction ? Sa voix était écoutée et trouvait un écho favorable dans l'opinion. Mais elle irritait, sans doute davantage qu'on ne pouvait le penser, la classe politique, où on estimait que le rôle du président était, selon la constitution, plus honorifique que politique. Ces réticences de la

classe politique à son égard semblent bien avoir provoqué chez Köhler un sentiment de lassitude. Il ne nous appartient pas de juger son geste mais celui-ci montre bien que ce président était en définitive un homme comme chacun d'entre nous et non pas un «animal politique». Sans doute n'était-il pas vraiment à sa place dans le sérail politique ... mais il a mis pas mal de temps à le comprendre. Nous serions tentés de plaider pour des circonstances atténuantes.

Ayant dit cela, nous allons nous aventurer à faire un parallèle avec un personnage de la vie politique européenne auquel non seulement les eurocrates, mais l'Europe elle-même, doivent beaucoup : Jean Monnet. Son rôle dans la construction européenne a été largement rappelé en cette année 2010 qui est celle du soixantième anniversaire de la déclaration de Robert Schuman, dont Monnet fut l'inspirateur. Monnet devint en 1952 le premier président de la CECA et son mandat, renouvelable, devait expirer en février 1955. Or, dès le mois de novembre 1954, il déclara devant l'assemblée commune qu'il ne demanderait pas son renouvellement l'année suivante «afin de pouvoir participer dans une entière liberté d'action et de parole à la réalisation de l'unité européenne». Comme Köhler, il créa une grande surprise et son geste fut considéré dans les faits comme une démission.

Chez Monnet, il y avait incontestablement une déception. On a dit que ce sentiment l'a gagné



Schloss Bellevue

après le rejet par la France du projet de Communauté européenne de défense (CED). Avec ce rejet, il a vu se briser le premier élan de la construction européenne qu'il avait déclenché avec la création de la CECA. Mais n'aurait-il pas dû rester à la tête de la Haute Autorité à un moment où la présence d'une forte personnalité était nécessaire sur la scène européenne ? C'est la question qu'on a posée en Allemagne à propos de Köhler. Monnet s'est rendu compte de la persistance des réflexes nationaux dans les capitales : c'est en tout cas ce qu'il dit dans ses

Mémoires, où il parle des raisons de sa «démission» d'une façon assez sobre sinon sèche, qui laisse quelque peu le lecteur sur sa faim. «L'obstacle, sur la voie de l'Europe, en 1954, c'était la résistance politique, la difficulté de décider en dernier ressort...Je me préoccupai des moyens de faire que les forces politiques ne fussent plus nulle part les freins, mais partout les moteurs de l'Europe». Indépendamment de cette désillusion de caractère politique, Monnet n'était-il pas déçu aussi d'être devenu, avec la présidence de la CECA, un technocrate de haut niveau ou le simple gestionnaire d'une Europe dont il estimait être un des pères ? La question se pose. Quelques années plus tard, en janvier 1958, Louis Armand fut nommé président d'Euratom, une fonction dans laquelle on le vit très peu à Bruxelles avant qu'il ne donnât sa démission un an plus tard. Deux démissions de deux présidents des nouvelles institutions européennes.

Monnet retrouvera sa liberté de parole et d'action avec la création, en octobre 1955, du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, qui a beaucoup œuvré pour les traités de Marché commun et d'Euratom. Il dissoudra ce groupe de pression au bout de vingt ans. Trente-cinq ans plus tard, en 2010, la «résistance politique» dont il parlait est toujours à l'œuvre et il est devenu incongru de parler des Etats-Unis d'Europe. En politique, les surhommes sont aussi rares que sont nombreux les «animaux».

• **Faisons le point sur le processus d'élargissement de l'U.E.**

João Mateus Tique



Avec l'écroulement du rideau de fer et la dispersion parfois violente et pas toujours apaisée de la Fédération Yougoslave, commence un vaste processus d'élargissement tendant à porter l'Union Européenne à la dimension de notre continent.

Une telle démarche supposait l'existence de règles claires d'admission sur base de principes et de valeurs auxquelles les candidats devaient absolument souscrire, avant d'intégrer la grande famille européenne

Il est bon de rappeler les critères d'admission qui ont été approuvés au Conseil de Copenhague de juin de 1993 et qui servent justement à mesurer la capacité des candidats avant leur adhésion

- un critère politique : l'existence d'institutions stables, garantissant la démocratie, la primauté du droit, le respect des minorités et leur protection
- un critère économique : l'existence d'une économie de marché viable ainsi que la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union Européenne
- Un critère de reprise de l'acquis communautaire : la capacité des pays candidats à assumer les obligations d'un Etat Membre et notamment de souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire.

C'est sur cette base qu'ont été passées au crible et approuvées les candidatures des dix nouveaux membres, soit des pays de l'Est et du Sud-est européen (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Hongrie, Tchéquie, Slovaquie, Slovénie, Chypre et Malte) qui ont rejoint l'Union en 2004, suivis trois ans plus tard par la Bulgarie et la Roumanie.

Le passage d'une Europe de 15 à 27 membres représente un poids économique additionnel inférieur à 6% et une population accrue de près de 30%.

Le devoir historique de la réunion d'une Europe séparée de force pendant plus de 40 ans étant accompli, d'autres chantiers s'ouvrirent pour répondre aux aspirations des pays créés après le fractionnement de l'ex-Yougoslavie et pour continuer à examiner le cas «sui generis» de la Turquie.

Au sein des trois pays de l'Espace Economique Européen non membres de l'Union (La Suisse, la Norvège et l'Islande), seule cette dernière a manifesté de façon claire son intention d'intégrer l'Union et a présenté formellement sa candidature en juillet 2009. L'état de développement politique, économique et social de ce pays ne posera aucun problème quant à son intégration dans un délai assez court et la Commission a déjà donné un avis sur la capacité de l'Islande à assumer les obligations inhérentes à l'adhésion.

Par contre, tout n'est pas définitivement réglé dans la région des Balkans et cela exige une démarche prudente et graduée en fonction de la situation spécifique de chaque pays candidat. Dans cette perspective, les négociations ont déjà été ouvertes depuis 2005 avec la Croatie qui apparaît comme un pays stable du point de vue politique et institutionnel et qui se rapproche du respect intégral des critères de Copenhague. L'accession de la Croatie a ainsi été discutée dernièrement au Conseil du 30 juin 2010.

Trois autres pays balkaniques ont fait la demande pour être reconnus comme candidats (le Monténégro, la Serbie et la Macédoine). La Bosnie et le Kosovo ne se sont pas manifestés auprès de l'Union mais celle-ci les considère comme des candidats potentiels.

L'intégration de ces pays dans un ensemble ouvert et pacifique n'est pas assurée d'office car le contentieux et les conflits potentiels peuvent toujours dégénérer. Ainsi par exemple, la Serbie ne reconnaît toujours pas le statut d'un Kosovo indépendant et le nom de la République de Macédoine est toujours contesté par la Grèce.

En ce qui concerne la Turquie, sa relation particulière avec la Communauté Européenne d'abord et avec l'UE ensuite, subit l'influence d'une évolution institutionnelle, marquée par l'intégration politique croissante.

A l'époque des Accords d'Association avec ce pays, la vocation de la Turquie à devenir un Etat membre de la CEE a été clairement exprimée et la libéralisation des relations commerciales devait conduire à la mise en vigueur d'une Union douanière avec ce pays, ce qui fut fait quelques années plus tard, en 1996.

C'était l'époque où la conception d'Europe-Idee dominait par rapport à celle d'Europe-Espace et la candidature d'un pays comme le Maroc au même titre que celle de la Turquie n'avait rien de choquant. A ce jour, les élargissements successifs posent le problème de la finitude de l'ensemble géographique européen et à ce titre se pose le problème de l'appartenance de la Turquie à l'ensemble européen. Dans ce contexte, il ne faut pas perdre de vue que l'UE a une capacité économique d'absorption limitée.

A la lumière des critères de Copenhague et surtout des dispositions du Traité de Lisbonne, il ne semble pas que le gouvernement turc soit actuellement en mesure de pouvoir respecter les principes et les valeurs y afférentes, notamment en ce qui concerne le respect des minorités ethniques et religieuses, la reconnaissance du génocide arménien et l'occupation de la partie nord de l'île de Chypre.

Les tensions internes sont vives et le pays cherche à s'affirmer, avant tout, comme une sorte de guide au Moyen-Orient et dans l'Asie Centrale turcophone. Certains Etats membres ne sont certainement pas prêts à se lancer dans l'aventure de l'intégration turque dans de telles conditions et défendent l'option d'un partenariat privilégié, au moment où la présidence espagnole favorable à l'adhésion turque, a lancé, le dernier jour de son mandat (le 30 juin 2010), un nouveau chapitre (le treizième depuis 2005) des négociations d'adhésion de la Turquie.

- **Le projet urbain Loi**
Jean-Pierre Dubois



Ce projet constitue le premier des douze programmes d'urbanisme et d'architecture du schéma directeur du quartier européen adopté par le gouvernement de la Région de Bruxelles en avril 2008. Il résulte d'une coopération entre la Ville de Bruxelles, la Région de Bruxelles et la Commission Européenne. C'est un projet dont l'aboutissement serait prévu entre 2020 et 2030.

Sur le papier, il s'agit de revaloriser le quartier de la rue de la Loi, dominé par le béton, asphyxié par le trafic auto et fortement dégradé, et de le transformer en un axe symbolique européen et une zone de concentration pour les bureaux de la Commission, qui occupe actuellement 170.000 m² dans ce périmètre ; cette surface passerait alors à 400.000 m². Il s'agirait en même temps d'en faire un quartier respectant l'environnement, assurant la mixité des fonctions (bureaux, commerces, logements, espaces verts et culturels) et la communication entre les quartiers situés de part et d'autre de la rue de la Loi, tout en maîtrisant un trafic automobile additionnel considérable.

Dans ce but, une compétition a été lancée en 2008 «pour la définition d'une forme urbaine pour la rue de la Loi et ses abords». C'est le projet de l'équipe de l'architecte français Christian de Portzamparc qui a été retenu en mars 2009. Ce projet, ainsi que quatre autres projets sélectionnés (dont le projet présenté par Rem Koolhaas) sont visibles au «Brussels Info Place», 2-4 rue Royale, 1000 Bruxelles, tous les jours de 10 à 18 h. A voir absolument.

Le projet de Portzamparc est certainement le plus séduisant. Prenant en compte le souhait de la Commission, il propose de gagner les m² demandés par celle-ci, surtout en construisant sur son terrain (en aval du Charlemagne) trois très hautes tours écrasant les quartiers alentour. Mis à part cette proposition, qui n'aurait d'ailleurs pas la préférence de la Commission, le projet ouvre effectivement des perspectives, en créant des espaces ouverts en vue de casser l'effet «canyon» actuel, et des passages entre les deux cotés de la rue de la Loi ; il combine nouvelles constructions en retrait et immeubles anciens, il prévoit du logement conventionnel et introduit la circulation dans les deux sens dans la rue de la Loi.

La Commission, qui est propriétaire de 35-40 % du périmètre déterminé, peut démarrer son programme de construction sur les terrains qu'elle détient, ce qu'elle fait en lançant cet été un appel d'offre sur sa parcelle. Pour le reste du programme, le rêve d'une rue de la Loi devenant une sorte de paradis urbain est pour le moins incertain, et même pour beaucoup totalement irréalisable, ce site urbain étant déjà irrécupérable.

Contentons-nous d'énumérer quelques problèmes auxquels la réalisation d'un tel programme devrait faire face, problèmes familiers à l'Atelier de Recherches et d'Action Urbaines (ARAU), que certains d'entre nous doivent connaître par les visites de Bruxelles qu'il organise et par son bulletin «Le Courrier de l'ARAU» (<http://www.arau.org>). Le plus important de tout est de savoir si ce quartier peut accueillir des centaines de milliers de m² supplémentaires sans régler en amont le problème de l'accès automobile au quartier ? Problème que le projet de Portzamparc

règle «à la source», en supposant les voitures stationnées à l'entrée de Bruxelles, ce qui est effectivement la seule approche durable pour la circulation en ville au 21^{ème} siècle. Mais cela ne semble pas être pour le moment l'option de la Région de Bruxelles qui vient de décider de percer un tunnel sous l'avenue de Cortenbergh, qui déboucherait devant le Charlemagne : le RP Schuman serait en partie dégagé mais cela ne réglerait pas la question de la densité du trafic dans la rue de la Loi, solution contre laquelle l'ARAU met donc sévèrement en garde.



Comment, d'autre part, le projet sera-t-il financé ? La Région de Bruxelles n'a pas d'argent et les bâtiments actuels sont aux mains du privé (et de propriétaires différents). Pour le Président de la Région de Bruxelles, Charles Picqué, le projet serait crédible car il dégagerait une plus-value collective (en raison de l'accroissement considérable des surfaces bâties). Les promoteurs privés, qui seront les premiers bénéficiaires du projet de Portzamparc, ne seront pas particulièrement intéressés à faire du logement, la mixité sociale n'étant

pas leur premier objectif. Quant à la Commission, elle est sans doute sérieusement intéressée à ce que le quartier devienne plus convivial, mais la construction de ses propres bureaux demeure naturellement sa priorité.

Qui n'aimerait voir transformé ce piège à autos, qu'est actuellement la rue de la Loi, en un passage ensoleillé, verdoyant et désenclavé ? Le projet de Portzamparc permet de rêver à un tel avenir, mais, pour le moment, pas davantage.

- **Kulturhauptstadt Europas - wer verleiht den Titel?**
von Jürgen Erdmenger



Jedermann weiß inzwischen, dass Essen und damit das ganze Ruhrgebiet im Jahr 2010 den bedeutsamen Titel „Kulturhauptstadt Europas“ trägt. Es gibt dazu das ganze Jahr über ein Programm von unendlicher Vielfalt. Die Programmfelder zu den drei Leitthemen Mythos, Metropole, Europa sind: Bilder, Theater, Musik, Sprache, Kreativwirtschaft und Feste. Das macht 3 x 6. Man kann sich die Fülle der Events, die aus diesem Raster an den vielen Orten des „Ruhrpotts“ jeden Tag geschaffen werden, leicht vorstellen. Adolf Muschg hat dazu den treffenden Ausspruch erfunden: „Das Ruhrgebiet atmet nicht mehr Staub, sondern Zukunft!“

Ich will hier nicht den Einzelheiten des Kulturprogramms nachgehen. Wer hinfahren will, kann es anderswo besser nachlesen³. Mir, dem europäischen Pensionär, geht es vielmehr um die Frage, wie eigentlich die Vergabe dieses Titels zustande kommt und was möglicherweise die EU damit zu tun hat. Wenn man sein Leben lang mit der europäischen Integration befasst war, denkt man, man weiß darüber praktisch alles. Aber nein: so ist es jedenfalls bei mir nicht. Hier die Ergebnisse meiner Informationssuche.

Mich hat die Tatsache stutzig gemacht, dass es dieses Jahr nicht nur eine, sondern drei Kulturhauptstädte Europas gibt, nämlich außer Essen auch noch Pécs (Ungarn) und Istanbul. Die Türkei ist nicht EU-Mitglied. Steckt also möglicherweise der Europarat hinter der Sache?

Mitnichten. Es war noch im Rahmen unserer guten alten EWG, als vor 25 Jahren die im Rat vereinigten für Kulturfragen verantwortlichen Minister der damals 12 Mitgliedstaaten das Kind aus der Taufe hoben. Das Projekt hieß seiner Zeit „Kulturstadt Europas“ und kam ganz informell auf Initiative der damaligen griechischen Kulturministerin Melina Mercuri zustande. Die Zielsetzung war damals wie heute, die Gemeinsamkeiten und zugleich den Reichtum und die Vielfalt der europäischen Kultur in das Bewusstsein der europäischen Öffentlichkeit zu heben und damit einen Beitrag zur Integration zu leisten. Die betreffende Stadt sollte zum Mittelpunkt auch von kulturellen Beiträgen aus anderen Mitgliedstaaten gemacht werden. Drittstaaten konnten sich ebenfalls beteiligen. Daher also auch Istanbul dieses Jahr.

Athen wurde die erste Kulturstadt dieses Projekts. Mehr als 30 Städte haben inzwischen daran teilgenommen. Genua, Glasgow, Stockholm, Krakau, Porto sind einige Namen. Viele werden sich an Sibiu (Rumänien) aus dem vergangenen Jahr erinnern.

Seit Maastricht 1993 ist das Projekt eine der Hauptaktionen der seither im Vertrag förmlich vorgesehenen Beiträge der EU zur Förderung der Zusammenarbeit der Mitgliedstaaten, die dem Zweck dient, ihre vielfältigen Kulturen zu entfalten und das gemeinsame Erbe zu bewahren. Im März dieses Jahres wurde in Brüssel das 25 jährige Jubiläum gefeiert. Dabei wurde der große Erfolg und Gewinn nicht nur für den kulturellen Austausch sowie für die Öffentlichkeits- und Integrationswirkung, sondern auch für die kommerzielle Seite des Tourismus in der betreffenden Region gelobt.

Wie wird nun der Titel an eine Stadt verliehen?

Seit 2006 regelt ein formeller Beschluss des Europäischen Parlaments und des Rates das Verfahren und die Kriterien. Dieser Beschluss spricht von der „Gemeinschaftsaktion zur Förderung der Veranstaltung „Kulturhauptstadt Europas“ für die Jahre 2007 bis 2019“⁴. Man möge mir diese förmlichen Hinweise verzeihen. Sie sollen zeigen, dass sich die Zuständigkeiten der oft als zu einseitig gescholtenen EU in den letzten Jahrzehnten weit über die ursprüngliche Wirtschaftsintegration hinaus entwickelt haben. Das ist, wie man sieht, neben vielem Anderen auch für den Bereich der Kultur der Fall.

³ Im Internet unter <http://www.essen.de/>

⁴ Beschluss Nr.1622/2006/EG des Europäischen Parlaments und des Rates vom 24. Oktober 2006, ABl. L 304 vom 3. 11. 2006

Auf Deutsch : <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2006:304:SOM:DE:HTML>.

En français = <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2006:304:SOM:FR:HTML>

In dem Beschluss sind zunächst für die Jahre bis 2019 jeweils die zwei Mitgliedstaaten festgelegt, aus denen sich Städte bewerben können und zwar jeweils ein „alter“ und ein „neuer“ Mitgliedstaat. Zum Beispiel sind es für 2011 Finnland und Estland, für 2012 Portugal und Slowenien. Drittstaaten sind fortan nicht mehr beteiligt.

Die Bewerberstädte müssen für das Jahr, für das sie ernannt werden wollen, ein Kulturprogramm vorlegen, für das zwei Kategorien von Kriterien gelten. Bei der „Europäischen Dimension“ kommt es vor allem darauf an, den Reichtum der kulturellen Vielfalt Europas hervorzuheben. In Bezug auf die „Stadt der Bürger“ soll das Programm Bestandteil einer längerfristigen Strategie für die kulturelle und soziale Entwicklung der Stadt sein sowie die Beteiligung ihrer Bürger und das Interesse der Bürger aus anderen Ländern fördern.

Das Auswahlverfahren beginnt 6 Jahre vor dem Start der Veranstaltung mit der Einreichung von Bewerbungen und führt zwei Jahre später zu einer Entscheidung des Rates, durch die die beiden ausgewählten Städte zu Kulturhauptstädten des betreffenden Jahres ernannt werden.

Die Bewerbungen sind bei den jeweiligen Mitgliedstaaten einzureichen. Alsdann wird in jedem dieser Staaten eine Auswahljury aus unabhängigen Experten errichtet. Interessant ist die internationale Zusammensetzung dieser Jury: der jeweilige Mitgliedstaat ernennt 6 Mitglieder und 7 weitere werden von den europäischen Organen ernannt, nämlich 2 vom Europäischen Parlament, 2 vom Rat, 2 von der Kommission und eins vom Ausschuss der Regionen. Eines von diesen europäischen Mitgliedern hat auch den Vorsitz.

Der Mitgliedstaat trifft Vorauswahl und Schlussauswahl auf Grund der Berichte der Jury und nominiert die ausgewählte Stadt zur Ernennung durch den Rat. In dieses Verfahren sind die anderen EU-Organen eingeschaltet.

Während der Zeit zwischen Ernennung und Beginn der Veranstaltung steht der jeweiligen Stadt eine Beratungs- und Überwachungsjury aus den 7 von den europäischen Organen ernannten Experten zur Verfügung. Diese Jury wirkt mit den Städten darauf hin, dass ihr vorgesehene Programm in der Ausgestaltung im Einzelnen eine möglichst hohe Qualität mit einer starken europäischen Dimension erreicht.

Wenn alles gut verläuft, wird den beiden Städten drei Monate vor Beginn des betreffenden Jahres und also der Veranstaltung eine Auszeichnung in Geld zu Ehren von Melina Mercuri verliehen.

Das also ist es. Eine EU-Gemeinschaftsaktion, die ihren Namen verdient. Eine schöne Ehrung auch für Melina Mercuri und für Griechenland mit seiner für die europäische Kultur bedeutsamen Geschichte.

Ville culturelle européenne, qui décerne le prix ?

Résumé par D. Guggenbühl

En cette année 2010, c'est la ville d'Essen et le «Ruhrgebiet» dans son ensemble qui se sont vu décerner le titre de «capitale européenne de la culture» : un programme d'une grande diversité a été mis au point. Mais l'auteur s'est surtout intéressé à la procédure conduisant à l'attribution de ce titre et au rôle de l'Union européenne. Il a constaté qu'en 2010, trois villes ont reçu la distinction : Essen, Pécs (Hongrie) et Istanbul.

L'affaire a pris son départ il y a 25 ans, à l'initiative de Méлина Mercouri, ministre grecque de la culture, par une décision des ministres de la culture des Douze de l'époque. Il s'agissait de sensibiliser l'opinion à la fois à la diversité et au patrimoine culturel commun. Athènes fut la première ville sélectionnée et plus de trente villes ont, depuis, participé au programme, qui est ancré dans le traité de Maastricht de 1993 comme une des actions essentielles de l'UE en faveur de la promotion de la coopération culturelle entre les Etats membres. La procédure et les critères d'attribution ont fait l'objet, en 2006, d'une décision du Parlement européen et du Conseil. Deux Etats membres, un « ancien » et un « nouveau », (à l'exclusion désormais de pays tiers), dont des villes peuvent concourir, ont été retenus pour les années jusqu'en 2019. Ces villes doivent présenter un programme culturel adéquat, elles introduisent leur candidature six ans avant la manifestation et le Conseil prend sa décision deux ans plus tard sur la base des propositions d'un jury international. Les villes retenues reçoivent un prix en l'honneur de Méлина Mercouri, ce qui, estime l'auteur, constitue un hommage mérité à Mercouri et à la Grèce, qui a apporté une contribution significative à la culture européenne.

❖ Questions générales

• Do you speak Globish, Spanglish, Chinglish, Franglish or simply English?

Jean-Bernard Quicheron

Aucune langue mondiale ne connaît de répit, au fil du temps. Son vocabulaire, ses particularités, sa prononciation, varient au gré des peuples qui se multiplient et se déplacent.

Nous savons tous que le français, au sein des institutions européennes, a tendance à céder le terrain à l'anglais. Pourtant, il ne cesse de s'étendre à la surface de la planète, notamment grâce à sa diffusion en Afrique où il sert de vecteur et où de nombreuses populations optent pour lui afin de mieux communiquer dans le monde.

Qui eût cru que l'anglais, lingua franca moderne par excellence, allait connaître un sort étrange que je vais m'efforcer de décrire dans les lignes qui suivent. Le français, pour se protéger et tenter de s'assurer une certaine pérennité et intercompréhension, dispose d'une académie, l'académie française⁵, dont certains se moquent mais qui évite la cacophonie totale dans le

⁵ Site de l'Académie française. <http://www.academie-francaise.fr/>

maelström perpétuel de l'évolution d'une langue. Les Italiens ont l'Accademia della Crusca⁶, les Espagnols ont la Real Academia Española⁷ et voilà que les Britanniques, contempteurs de ces organismes étranges, ont créé leur Queen's English Society⁸. « Would there be something rotten in this Kingdom of Britain ? », pourrait-on dire en parodiant Shakespeare ?

En fait, notre siècle et la fin du précédent ont ceci de paradoxal qu'ils ont, du moins en Europe occidentale, donné l'accès aux études à une grande proportion de la population. Mais cet élargissement de la base a justement sapé la base de la langue, phénomène s'appliquant à toutes les langues modernes.

Il faut savoir que des phénomènes nouveaux se sont manifestés :

- conquête de l'espagnol dans l'espace nord-américain. En 2007, un Américain sur 7 parle à la maison une autre langue que l'anglais. Les hispanisants représentent 62% des 55,4 millions de personnes qui parlent une autre langue que l'anglais à la maison.
- au Royaume-Uni, les minorités ethniques bénéficient de traductions dans leurs langues des textes officiels, donc pas besoin de connaissances minimum d'anglais pour se débrouiller dans les relations avec les administrations. Mais ceci engendre un effet pervers, ceux qui ne parlent pas l'anglais à la maison regardent leur télévision nationale et n'apprennent donc pas l'anglais, l'intégration tout court et non seulement linguistique n'est donc certainement pas pour demain ! De plus en plus de communautés ne se donnent même plus la peine de s'intégrer mais célèbrent leurs fêtes nationales et religieuses, parlent leurs idiomes locaux, comme si de rien n'était.

Aux Etats-Unis, personne ne parvient à faire de l'anglais la langue officielle. En Grande-Bretagne, on laisse vivre les autres communautés dans leur multiculturalisme mais en marge de la société britannique. L'on s'étonne ensuite de cette dichotomie entre enfants nés sur le sol britannique mais n'ayant rien à voir dans leur vie quotidienne avec leur pays d'accueil et ceux qui sont de 'vrais' Britanniques.

Si vous ne connaissez pas le Globish⁹, allez voir le site de Jean-Paul Nerrière qui a développé cette langue de base, simple et limitée. La vidéo présentant les raisons du développement de cette langue est amusante. Dans le fond, la philosophie est 'parlez un anglais simple et primitif et on vous comprendra'. Ce n'est pas une langue en réalité c'est un vecteur linguistique tronqué permettant des contacts simplifiés.

Chinglish¹⁰ est une autre variante, comme vous le devinez, l'anglais parlé par les Chinois. C'est certainement la source la plus amusante, car on y trouve des associations cocasses de mots au comique garanti. En voici un exemple à droite ! Il serait dommage de se priver de ces joyaux nés d'un certain



⁶ Site de l'Académie de la langue italienne, <http://www.accademiadellacrusca.it/>

⁷ Site de l'Académie de la langue espagnole, <http://www.rae.es/rae.html>

⁸ Site de la Queen's English Society, <http://www.queens-english-society.com/pageone.html>

⁹ Les joies du globish, <http://www.globish.com/>

¹⁰ Le Chinglish dans toute sa splendeur, http://en.wikipedia.org/wiki/Chinglish#Examples_of_Chinglish_on_signs

illettrisme ! Ne boudons pas notre plaisir !

Quant au Spanglish et au Franglish, il est clair qu'ils sont des déformations et mélange de l'espagnol et de l'anglais ainsi que du français et de l'anglais. Il faut bien avouer que c'est franchement drôle et parfois incompréhensible.

Mais la communication me direz-vous ! Vous n'allez pas croire que, dans notre monde surmédiatisé, la communication soit reine ! Ecoutez la radio, regardez la télévision, jamais on n'y a parlé aussi mal et surtout en ne se souciant pas de savoir si l'on est compris. A la radio, les bulletins de nouvelles sont des lectures rapidissimes sans virgule ni point, débitées sur le même ton, il faut parfois prêter une oreille très attentive pour comprendre ! La surmédiation consiste à vous inonder, que dis-je à vous saouler de mots, de paroles, d'idées, à livrer des informations approximatives, non vérifiées, à laisser la rumeur s'enfler, avec la nécessité immédiate de démentir et de corriger. C'est une belle cacophonie, volontaire ou non, je ne sais pas. Si, au dessus de toutes ces couches, viennent se greffer des pseudo-langues, comme celles que j'ai décrites, aurons-nous encore envie de parler ? Ce n'est pas certain !

Serons-nous encore compréhensibles et compris demain ? En tout état de cause, même les Anglais ont créé leur académie. Car, comme ils le disent si bien sur leur site « Good English matters in education, in business, in life and in the future ».



❖ Brèves

• Une vieillesse programmée

Des chercheurs ont identifié des variants génétiques associés au vieillissement biologique de l'homme, une découverte qui pourrait avoir des implications dans la compréhension des maladies liées à l'âge : «Notre étude suggère que certaines personnes sont génétiquement programmées pour vieillir plus vite» a indiqué un des chercheurs du King's College de Londres, qui ont analysé plus de 500.000 variations génétiques dans le génome humain.

(Source : Belga/LLB).

• L'Europe à Bruxelles, passé divisé, avenir partagé ?

La Rédaction vous conseille de visiter le site fort intéressant du Bureau de Liaison Bruxelles-Europe : <http://www.europeinbrussels.be/> sur lequel les pionniers de l'Europe évoquent leur vie à Bruxelles, les habitants racontent le quartier européen actuel et d'alors.

Vous y retrouverez des collègues répondant à des questions dans des séquences vidéo, etc .. A ne pas manquer ! C'est aussi ludique !

- **Les Anciens écrivent**

- ✓ **Helène Bernet**

Ce livre est une amplification d'un mémoire soutenu en Faculté de Médecine (Kremlin-Bicêtre, Université Paris-Sud) par notre collègue **Hélène Bernet** pour obtenir le diplôme de Master en Anthropologie de la Santé publique (2006).

DIALOGUER AVEC LA NATURE
CLES SENSITIVES DES THERAPIES TRADITIONNELLES ET QUANTIQUES



Voici un parcours atypique dans l'immatériel, vécu en accord avec la science dûment interrogée mais sans préjugés et sans a priori. L'auteur met en évidence la capacité du corps à réagir à des influences externes de telle sorte qu'il devient le principal outil pour discerner ce qui lui est favorable ou non. Ce constat, décliné au long du livre, explique certaines connaissances mystérieuses des « aborigènes » que nous sommes tous, et fait écho à une nouvelle vision du Monde – et du Vivant – issue de la microbiologie et de la physique quantique. Cette dernière discipline, née dans les années '20, associe une onde à toute particule ; ce qui signifie qu'une particule est à la fois matière et vibration (dualité onde-corpuscule des physiciens). Notre physiologie est une électrophysiologie. Les implications de ce fait – touchant à la géobiologie, la pollution électromagnétique, la kinésiologie, l'effet Kirlian, etc. – sont encore largement méconnues.

(source : l'éditeur : <http://www.editions.com/livres/bernet>)

- ✓ **Remo Linda**

Un regard nouveau sur la société globale : invitation à un débat sur les principes

Notre collègue **Remo Linda** nourrit périodiquement son site (www.global.lobby.org) - Synthèses internationales – qui réalise la mise à jour et le développement systématique des recherches économiques et sociales publiées dans ses nombreux livres, brochures, essais qu'il a rédigés ces dernières années en français et en italien.

« La mondialisation ne doit pas continuer de rimer avec dispersion. A la concentration des
« Pouvoirs qui submergent la société globale tout en la rendant de plus en plus incohérente,
« nous devons opposer la concentration des réflexions sur les problèmes éthiques et
« économiques de base. Ce principe s'applique également au fonctionnement des « instruments
de communication culturelle et politique. »

- Poème d'Huguette Bastin, ancien fonctionnaire et Présidente du Cercle littéraire de l'Union européenne.

Vlinder

Toen ze een kind was
Liep ze vaak de vlinders achterna
Omdat ze dacht dat daar
Het geluk verborgen lag.

Toen ze vrouw werd
Liep ze steeds het geluk achterna
En ontdekte dat het broos
Als een vlinder was.

Nu ze oud is
Denkt ze het geluk te hebben gevonden
Maar ze weet niet meer
Wat een vlinder is.

Papillon

Lorsqu'elle était enfant
Elle courait souvent après les papillons
Car elle croyait que le bonheur
Se cachait là.

Devenue femme
Elle courait souvent après le bonheur
Et découvrait qu'il était fragile
Comme un papillon.

Maintenant qu'elle est vieille
Elle pense avoir trouvé le bonheur
Mais elle ne sait plus
Ce qu'est un papillon.



❖ Nécrologie

- Ils nous ont quittés

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de décès</i>
<i>ARTHERN Peter</i>	<i>1929 / 10 / 16</i>	<i>2010 / 06 / 06</i>
<i>BANEHAM James</i>	<i>1939 / 07 / 30</i>	<i>2010 / 04 / 09</i>
<i>BISHOP John</i>	<i>1936 / 01 / 23</i>	<i>2010 / 05 / 31</i>
<i>BLAES Paul</i>	<i>1930 / 11 / 21</i>	<i>2010 / 05 / 03</i>
<i>BLUM Rupert</i>	<i>1917 / 11 / 08</i>	<i>2010 / 06 / 09</i>
<i>BOSCHERINI Lorianò</i>	<i>1931 / 01 / 05</i>	<i>2010 / 06 / 15</i>
<i>BRAUN Günther</i>	<i>1928 / 03 / 14</i>	<i>2010 / 06 / 09</i>

BREGANI Edo	1923 / 08 / 18	2010 / 05 / 26
BUBBA Elena	1927 / 08 / 07	2010 / 05 / 20
CAPUANO Eduardo	1928 / 03 / 16	2010 / 05 / 30
CASPARI Manfred	1925 / 01 / 27	2010 / 05 / 27
DE CONINCK August	1929 / 10 / 11	2010 / 04 / 22
DE CRAIGHER Gabriella	1922 / 06 / 10	2010 / 05 / 15
DE DECKER Gustaaf	1928 / 05 / 07	2010 / 04 / 30
DELLI PAOLI Alfonso	1916 / 11 / 19	2010 / 05 / 06
D'HERBAIS DE THUN Emilie	1945 / 11 / 09	2010 / 05 / 24
DOCTER-GAUTHIER Katharina	1945 / 07 / 03	2010 / 04 / 09
DORP Jacques	1922 / 03 / 01	2010 / 04 / 02
FERRARA Giorgio	1939 / 08 / 01	2010 / 06 / 06
FONTANES PEREZ Luis	1944 / 06 / 01	2010 / 06 / 08
GEISER Richard	1934 / 09 / 15	2010 / 04 / 17
GIJSSELS Jan	1929 / 04 / 18	2010 / 05 / 24
GODDARD Terrance	1924 / 12 / 01	2010 / 05 / 14
GORI Luigi	1923 / 05 / 13	2010 / 04 / 01
GRUNDMANN Ilse	1919 / 08 / 22	2010 / 04 / 09
HUIJTS Brigitte	1946 / 09 / 18	2010 / 06 / 11
JENSEN Hans	1945 / 12 / 12	2010 / 06 / 20
JUNG Julius	1923 / 01 / 04	2010 / 04 / 10
JUUL JOERGENSEN Ove	1939 / 09 / 15	2010 / 05 / 21
KEISER Kurt	1920 / 12 / 31	2010 / 04 / 06
KESSELS Hubertina	1947 / 06 / 21	2010 / 05 / 02
KOENIG Dieter	1938 / 09 / 02	2010 / 04 / 08
KREINS Jean	1927 / 01 / 20	2010 / 06 / 24
LEPERCQ Jean-Pierre	1944 / 07 / 24	2010 / 06 / 19
LUDOVICY Jacques	1931 / 01 / 23	2010 / 05 / 27
MAIOCCHI Mario	1929 / 08 / 13	2010 / 04 / 17
MALLAVAN Annie	1949 / 05 / 18	2010 / 05 / 17
MANINI Jacqueline	1943 / 09 / 17	2010 / 06 / 23
MARCO SANCHEZ Juana	1943 / 07 / 30	2010 / 04 / 17
MARKEY Henri	1925 / 05 / 11	2010 / 06 / 12
MATON Luc	1937 / 05 / 08	2010 / 04 / 03
MAYER Ursula	1920 / 07 / 24	2010 / 04 / 03
METAYER Marc	1952 / 11 / 10	2010 / 06 / 03
MICHELSEN-GOETHALS Eliane	1930 / 06 / 19	2010 / 04 / 22
MINGUETTI Fernanda	1937 / 04 / 16	2010 / 04 / 26
MINNE Eva	1937 / 11 / 24	2010 / 05 / 12
MORGAN John	1934 / 02 / 16	2010 / 04 / 21
MORRIS Stanley	1951 / 03 / 04	2010 / 06 / 02
OLIVI Luciano	1931 / 03 / 17	2010 / 05 / 29
PALMERINI Plinio	1935 / 10 / 23	2010 / 06 / 09
PANDOLFI Pierre	1926 / 05 / 03	2010 / 04 / 12
PASTOR Serge	1933 / 07 / 23	2010 / 05 / 24
POSTIAU-TAES Julienne	1943 / 01 / 11	2010 / 06 / 01
RAES Alphonse	1932 / 03 / 20	2010 / 06 / 06
RAFFAGUELLO Anna Maria	1939 / 11 / 22	2010 / 03 / 14
REY Patricia	1956 / 01 / 22	2010 / 04 / 01
ROOK Harry	1929 / 05 / 18	2010 / 06 / 04
SAELENIS Jacques	1930 / 02 / 13	2010 / 06 / 21
SALDARINI Giovanni	1943 / 07 / 31	2010 / 03 / 26

SESLER Sergio	1932 / 01 / 13	2010 / 03 / 23
SIBILLE Alfred	1921 / 02 / 20	2010 / 04 / 17
SPYRIDAKIS Kostas	1944 / 03 / 23	2010 / 06 / 02
TACCOGNA Gennaro	1943 / 02 / 05	2010 / 05 / 08
TEDESCHI Giuseppe	1921 / 03 / 24	2010 / 04 / 08
TEISSONNIERE René	1925 / 06 / 02	2010 / 04 / 26
THIBEAUX Jean	1939 / 07 / 20	2010 / 05 / 29
VAN DER BURG Leendert	1921 / 04 / 26	2010 / 06 / 06
VANDER AVORT Luc	1931 / 06 / 22	2010 / 04 / 04
VANDERMAELEN Willy	1946 / 10 / 23	2010 / 05 / 12
VERHEYLEWEGEN Annie	1947 / 02 / 22	2010 / 03 / 29
VILLEROI Brigitte	1951 / 09 / 11	2010 / 03 / 30
VON HOFF Falk	1944 / 05 / 05	2010 / 06 / 11
WEINSTOCK Ulrich	1935 / 03 / 04	2010 / 05 / 19
ZILLI Rodolfo	1925 / 08 / 18	2010 / 06 / 07
ZURLO Giovanni	1926 / 12 / 09	2010 / 05 / 21

❖ Sourions et rions un peu !

- Manque de temps chronique

© Randy Glasbergen / glasbergen.com



*"Je pensais pouvoir tout faire dans l'au-delà mais
je ne parviens toujours pas à faire tout ce que
j'ai envie de faire !"*



Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

Composition du Conseil d'administration

Président	André Vanhaeverbeke	
Vice-présidents	Thérèse Detiffe	Culture et loisirs
	Philippe Loir	Affaires sociales
Secrétaire	Maria-Carmen Perez	
Trésorier	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs
Membres	Louis Bellemin	Groupe « Retraités semi-actifs »
	Margarethe Braune	Informatique
	Giangaleazzo Cairolì	Affaires juridiques et Correspondant
		Assurances
	Ian Collisson	Évaluation des maisons de repos
	Yvette Demory	Culture et loisirs
	Jean-Bernard Quicheron	Communication (Écrin)
	Robert Schochaert	Affaires sociales
	Ludwig Schubert	Dossiers statutaires
	Eliane Van Tilborg	Projet de maison de repos

Représentants au Conseil d'administration international

Titulaires	André Vanhaeverbeke	Suppléants	Thérèse Detiffe
	Ludwig Schubert		Philippe Loir

Présence au secrétariat

Tous les jours le matin (de 9h30 à 12h30) :

Karine Pollenus

Le président est là les mardi, mercredi et jeudi a.m.

<u>Lundi</u>	Yvette Demory Thérèse Detiffe Gilbert Lybaert
<u>Mardi</u>	Jeannine Devos Maria Teresa Petrillo
<u>Mercredi</u>	Thérèse Detiffe Elisabeth Haelterman Gilbert Lybaert Mari-Carmen Perez
<u>Jeudi</u>	Yvette Demory Betty Muller
<u>Vendredi</u>	Mari-Carmen Perez Maria Teresa Petrillo



Spielplan

Anmerkung: Das „Theater im Palais“ gastiert dieses Jahr nur kurz in Brüssel, wird aber nächstes Jahr zum 20-jährigen Jubiläum seines ersten Brüsseler Auftritts mit großem Programm in Brüssel zu sehen sein.

Fr 8.10.2010
– 20.00 Uhr –

Krolls Etablissement – eine Berliner Legende

Erzählt, gespielt, gesungen!

Buch und Regie: Barbara Abend

Am Klavier: Ute Falkenau

Mit Gabriele Streichhahn, Jens-Uwe Bogadtke
und Carl Martin Spengler

Atelier Marcel Hastir, Rue du Commerce 51, 1000 Brüssel

Eintritt: 20 €, Schüler und Studenten 12 €

Sa 9.10.2010
– 20.00 Uhr –

Aus der Reihe: „Berliner Geschichten“

Johannes Bobrowski – eine Hommage

Leitung: Barbara Abend

Am Klavier: Ute Falkenau

Es lesen Gabriele Streichhahn und Carl Martin Spengler

Atelier Marcel Hastir, Rue du Commerce 51, 1000 Brüssel

Eintritt: 20 €, Schüler und Studenten 12 €

*Wenn Sie einen Beitrag zur Erhaltung des „Theaters im Palais“ und zum Fortbestand seiner Brüsseler Gastspiele leisten möchten, können Sie anstelle der normalen Karten **Sponsorenkarten** für 30 € erwerben. Bei rechtzeitiger Vorbestellung können wir Ihnen einen besonders guten Platz reservieren.*

Reservierung dringend empfohlen!

Information / Vorbestellung für alle Veranstaltungen :

Tel.: 02 - 767 84 77

E-Mail: karin@ntah.net

Bei Anmeldung über Anrufbeantworter oder E-Mail bitte Namen,
Telefonnummer, genauen Kartenwunsch angeben.

Gastspiel

Theater im Palais Berlin

8./9. Oktober 2010



*Gabriele Streichhahn, Jens-Uwe Bogadtke
und Carl Martin Spengler in „Krolls Etablissement“*

Theater im Palais

Palais am Festungsgraben
Am Festungsgraben 1 (Unter den Linden)
10117 Berlin
Tel.: 0049-30-20 10 693

